

## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE COMMUNE DE LABEGE

Nº: 016A-2025

Nomenclature: 9.1

Publication numérique le : OG . 51 . 2525

# ARRETE MUNICIPAL AUTORISATION DE TRAVAUX ERP "ENTERPRISE"

Le maire de la commune de LABEGE,

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2 relatifs aux pouvoirs de Police du Maire ;
- Vu le code de justice administrative et notamment l'article R.421-5 relatif aux voies et délais de recours.
- Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.111-7, L.111-8, L.123-1 à L.123-4, (cadre général), R.123-1 à R.123-55 et R143-1 à R143-47 (sécurité et protection contre l'incendie), et R.152-4 à R.152-7 (sanctions pénales), R.111-19 à R.111-19-26 et R162-1 à R162-13 (accessibilité aux personnes à mobilité réduite) ;
- Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
- Vu le décret n° 2014-1312 du 31 octobre 2014 modifiant le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
- Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;
- Vu l'arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouverte au public lors de leur aménagement ;

- Vu l'arrêté du 8 décembre 2014 modifié fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-19-7 à R.111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situé dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public ;
- Vu l'arrêté modifié du 22 juin 1990 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP relatif aux établissements de 5ème catégorie ;
- Considérant la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP (DAT) n°031.254.24H0026 déposée en date du 18.10.2024 ;
- Vu l'Avis Favorable de la sous-commission départementale de la Haute-Garonne pour l'accessibilité aux personnes handicapées en date du 17.12.2024:
- Considérant la note d'information destinée aux exploitants d'Etablissement Recevant du Public de 5ème catégorie en date du 21.10.2024

#### **ARRETE**

ARTICLE I: Le responsable de l'établissement « Enterprise » situé route de Baziège La Lauragaise 31670 LABEGE classé type W, catégorie 5, est autorisé à réaliser les travaux sollicités conformément à sa demande d'AT n°031.254.24H0026;

ARTICLE II: L'ensemble des prescriptions émises par la commission de sécurité incendie et la commission d'accessibilité dans leurs avis respectifs, cidessus visés, devra être respecté;

ARTICLE III: Toutes modifications significatives de la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP en cours devra faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation auprès de nos services;

ARTICLE IV: La présente autorisation ne dispense nullement les bénéficiaires de solliciter auprès des autres administrations et services municipaux, les autorisations réglementaires et notamment celles liées au Code de l'Urbanisme et de l'Environnement.

<u>ARTICLE V :</u> Ampliation du présent arrêté sera adressé à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne, au pétitionnaire, au service instructeur ainsi qu'à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Orens.

ARTICLE VI: Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Orens, le Chef de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Labège, le 03.31.2525

Pour copie conforme

Laurent Chérubin

Le maire

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.



HELIOS : comptabilité publique ACTES : contrôle de légalité

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)

Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

## Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte:

016A\_2025

Objet:

**AUTORISATION DE TRAVAUX ERP "ENTERPRISE"** 

Type de transaction :

Transmission d'actes

Date de la décision :

2025-01-03 00:00:00+01

Nature de l'acte :

Actes réglementaires

Documents papiers complémentaires :

NON

Classification matières/sous-matières:

9.1 - Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique:

031-213102544-20250103-016A\_2025-AR

URL d'archivage : Notification : Non définie

Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	860 o
Nom métier: 031-213102544-20250103-016A_2025-AR-1-1_0.xml		
Document principal (Acte réglementaire)	application/pdf	56 Ko

Nom original: D\_6639.pdf

Nom métier:

99\_AR-031-213102544-20250103-016A\_2025-AR-1-1\_1.pdf

## Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 janvier 2025 à 16h18min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 janvier 2025 à 16h18min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 janvier 2025 à 16h21min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 janvier 2025 à 16h21min18s	Reçu par le MI le 2025-01-03